



Accusation abus de faiblesse / confiance

Par **lolotte74**, le **17/12/2014 à 18:41**

Bonjour,rnrnMa belle-mère, veuve depuis 30 ans, s'est remariée il y a 8 ans, à un homme possédant une fortune conséquente. Il vient de décéder et a laissé sa femme à l'abris du besoin. Aujourd'hui, la succession vient de se terminer mais les filles de Monsieur accusent ma belle-mère d'abus de confiance suite au virement d'une grosse somme que ce dernier à effectué au compte de ma belle-mère peu avant sa mort. rnLes filles ont envoyé 2 emails de menaces à ma belle-mère et comptent aller en justice. Ma belle-mère court-elle un risque ?rnMerci d'avance.

Par **lolotte74**, le **17/12/2014 à 23:23**

Zut... Personne n a eu ce soucis...